

## Le gouvernement gabonais ordonne le retrait du lait chinois

PANA, 20/09/2008 Libreville, Gabon – Le gouvernement gabonais a ordonné par voie de presse, samedi, le retrait ferme de la vente de lait chinois pour bébé sur l'ensemble du territoire national, après le scandale du lait en poudre contaminé qui a provoqué la mort de 4 bébés en Chine, a appris la PANA, de source officielle. Le Gabon, le Burundi, le Bangladesh, la Birmanie, le Myanmar et le Yémen font partie de la liste des pays dans lesquels les autorités chinoises ont reconnu que leurs compagnies laitières incriminées ont exporté du lait frelaté ces derniers mois.

Le ministre gabonais en charge du Commerce, du Développement industriel et chargé du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Paul Biyoghé Mba, se fondant sur des "informations internationales concordantes" avait pris, vendredi, un arrêté interdisant la vente et l'importation de lait en poudre pour bébé en provenance de Chine et produit par les compagnies Guandong Yashili et Qingdao Suokang. A cet effet, le ministre a décidé que ce lait en poudre, "toutes marques confondues, soit jusqu'au nouvel ordre, retiré de tous les circuits de commercialisation et de vente sur l'ensemble du territoire national". M. Biyoghé Mba a appelé les consommateurs et associations de consommateurs à "apporter leur collaboration en signalant à l'administration du commerce tous les faits ou informations fondés en rapport avec le lait contaminé par la mélanine".

Depuis samedi, les contrôleurs sillonnent les établissements commerciaux des quartiers de Libreville pour contraindre les commerçants et les opérateurs économiques à respecter scrupuleusement les mesures de protection et de prévention prises par le ministre du Commerce, du Développement industriel, chargé du NEPAD. L'arrêté ministériel précise que les calculitrants seront sévèrement sanctionnés conformément aux textes législatifs en vigueur. Une substance toxique pour les reins des enfants, la mélanine, a été découverte dans du lait liquide commercialisé par trois des plus importantes sociétés laitières chinoises. L'arrêté ministériel a fait l'effet d'une bombe.

Samedi, au Grand marché de Mont Bouet, à Libreville, des femmes interrogées par la PANA se voient contraintes d'acheter un autre lait en poudre pour bébé plus cher que le lait chinois auquel elles semblent être habituées. D'autres se plaignaient des conséquences pour le nourrisson de s'adapter à un nouveau lait. "Il est difficile de changer de lait subitement car j'achète du lait en poudre chinois depuis plusieurs mois à cause de son prix très abordable. Mais le gouvernement devrait prendre également des mesures d'accompagnement ou imposer que les prix des autres laits en poudre pour nourrissons soient revus à la baisse", déclarait à la PANA, Marlène Obone, 28 ans, mère de 3 enfants dont un bébé de 11 mois qu'elle portait sur elle. Une autre jeune fille mère, Sylvianne Ngoma, 18 ans, l'air fragile semble accepter, bien que contrariée, la décision du gouvernement : "cette décision du gouvernement protège la santé de mon bébé et je m'organiserai pour choisir un lait en poudre d'une autre marque que le lait chinois".

Mon bébé consomme deux types de lait de marques européennes dont un lait de croissance. J'aime vite d'acheter des produits alimentaires en provenance de Chine même si le prix est abordable. Ici au grand marché, on trouve toutes sortes de produits chinois à consommer qu'on ne trouve pas dans les magasins. Je m'en fie", explique Sophie Engone, 32 ans. Son époux, Marc Engone, qui l'accompagne, souhaite que des contrôles stricts soient opérés au niveau de la douane gabonaise lors de l'entrée des produits alimentaires douteux au Gabon. Selon lui, les douaniers sont en partie responsables de l'entrée des produits contrefaits.